

La Gazette en Yvelines

Covid-19 : Des points de test plus nombreux, des résultats plus rapides

Dossier page 2

En vallée de Seine, le maillage de dépistage du Covid-19 se veut de plus en plus serré. Les collectivités et professionnels de santé multiplient les initiatives pour accompagner l'arrivée des tests antigéniques destinés à isoler plus rapidement les malades.



VALLEE DE SEINE
Covid-19 : la communauté urbaine fait les comptes

Actu page 7



MARKETPLACE 100% VERNOLIENNE
RETROUVEZ TOUTS VOS COMMERCANTS À 2 CLICS DE CHEZ VOUS

monpanier
VERNOLIEN.FR

Plus d'infos ? Contactez-nous !

@VerneuilsurSeine @VilledeVerneuil @verneuil.sur.seine
www.ville-verneuil-sur-seine.fr monpaniervernolien@ville-verneuil-sur-seine.fr

MANTES-LA-JOLIE

Les braqueurs quittent la boutique avec plus de 20 000 euros

Faits divers page 10



AUBERGENVILLE
Après 2024, la reconversion de Renault-Flins se précise

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La mairie s'oppose au nouveau classement des voies ferrées

Page 4

■ VALLEE DE SEINE

Les dispositifs d'achat en ligne se poursuivent avant les fêtes

Page 6

■ GARGENVILLE

À la cimenterie, manifestation avant les négociations

Page 6

■ MANTES-LA-JOLIE

Une distribution alimentaire pour aider les locataires pendant la crise

Page 8

■ MANTES-LA-JOLIE

Les trafiquants de cannabis et de cocaïne interpellés

Page 11

■ ROSNY-SUR-SEINE

Des conférences pour parler du confinement

Page 12

■ BOXE

Une victoire dans la douleur pour Tony Yoka

Page 12



CARRIERES-SOUS-POISSY
La convention Prior'Yvelines finalement approuvée



VALLEE DE SEINE

Covid-19 : Des points de test plus nombreux, des résultats plus rapides

■ KEVIN LELONG

Les points de dépistages se propagent en vallée de Seine. Pour aider les laboratoires, soumis à une forte affluence, un système de priorisation des tests PCR a été mis en place. En parallèle, le ministère de la santé a lancé le déploiement des tests antigéniques, quasiment aussi fiable mais beaucoup plus rapide. Pharmaciens, infirmiers et médecins, ils sont de plus en plus à pratiquer ces tests. De leur côté, les collectivités aussi s'organisent afin de répondre à la demande de la population.

« Je suis venu ici parce que ma femme a été testée positive, on l'a appris hier », explique Arthur, quelques instants après avoir réalisé un test antigénique à la salle Robespierre en face de la gare de Poissy, jeudi 26 novembre. C'est ici qu'a ouvert, deux jours plus tôt, un nouveau centre de dépistage, réalisant uniquement ces tests, dont le résultat s'obtient en seulement dix minutes. « C'est magique », s'étonne Arthur de ce délai.

Comme le test PCR, le test antigénique est également un dépistage rhinopharyngé. « C'est une autre forme de dépistage plus rapide, 30 minutes maximum, mais par contre la technique est moins fine que sur une PCR », explique Marion Cinalli, la directrice de la délégation départementale des Yvelines à l'Agence régionale de santé (ARS). Dans la pratique, ce dernier consiste à récupérer un prélèvement, à l'aide d'un goupillon, qui, une fois transféré sur une bandelette, permet de savoir très rapidement s'il y a présence ou pas du virus.

Porté par la région Île-de-France et piloté par la Croix-Rouge et l'entreprise de coordination d'infirmières Juste à temps, ce centre de dépistage est ouvert du lundi au vendredi, entre 13h et 19h.

« Aujourd'hui la bataille qu'il faut gagner, c'est la bataille des tests, assurait la présidente de région Valérie Péresse (Libres) lors d'une conférence de presse le 6 novembre dernier. Si le virus a prolifié autant depuis le mois de septembre, c'est en partie parce qu'il y a eu une embolie dans la politique de test : il fallait deux trois jours pour trouver un laboratoire pour se faire tester ou alors il fallait faire des queues de plusieurs heures et après on avait encore deux ou trois jours avant d'avoir le résultat, ce qui n'est pas efficace pour isoler les personnes

contaminées dès qu'elles montrent des symptômes. Pourtant c'est ça la bonne stratégie pour enrayer le virus. »

« Quand on a démarré, effectivement, il n'y avait pas suffisamment de personnels formés pour pouvoir techniquer, explique de ces problèmes d'efficacité, Marion Cinalli. Quand on a commencé à bien déconfiner pendant l'été, on a permis à tout le monde de venir se faire dépister ce qui fait que ça a engorgé les laboratoires c'est pour ça qu'à la rentrée on a dit qu'on allait prioriser sur les gens qui sont malades ou qui risquent de l'être et puis faire ceux qui viennent juste pour se rassurer après. »

Comme à Poissy, des points de test ont été montés à proximité d'une trentaine de gares franciliennes. La prise en charge se fait sans rendez-vous, une simple feuille d'information, qui sera ensuite transmise à l'ARS, est à remplir auprès de la Croix-Rouge avant d'être testé gratuitement.

« Au début je ne savais pas vraiment vers où me diriger », confie Gilles, un habitant de Carrières-sous-Poissy inquiet d'avoir côtoyé, la semaine dernière, l'un de ses proches testé positif au virus. « On m'a prévenu il y a seulement deux jours, naturellement je me suis tout de suite isolé, raconte le Carriérois. Maintenant pour se faire tester c'est quand même plus simple et plus rapide comparé à avant où c'était plutôt flou. » S'il est testé négatif, Gilles rentrera chez lui avec un document l'attestant, dans le cas contraire, il sera invité à réaliser un test PCR pour confirmer le résultat.

Depuis le 28 octobre, les tests antigéniques peuvent être réalisés, à l'extérieur des lieux habituels d'exercice des professionnels de santé habilités à les réaliser. C'est le cas, à Achères où la pharmacie Gozlan-Haziz, située avenue Maurice Thorez, propose des plages de rendez-vous entre 10h et 11h30 le matin et entre 14h30 et 15h30 l'après-midi.

« Comme ça comporte quand même certains risques, c'est sur la base du volontariat », explique Katia Haziza-Belmus, la propriétaire de la pharmacie achéroise du déploiement des tests en officine. Cependant, même volontaires, toutes n'ont pas la possibilité de pratiquer, puisque la réglementation impose soit d'installer un barnum à l'extérieur, soit de disposer d'une pièce de confidentialité.

« Je trouve que c'est un service hyper important à rendre puisque ça permet effectivement d'être plus rapide dans l'isolement, confirme la pharmacienne le jeudi 26 novembre. Il y a eu une très forte demande au début puisqu'on était les seuls, maintenant il y a de plus en plus de pharmacies qui sont formées donc forcément ça se dilue sur toute la ville ». Si l'officine pouvait réaliser plus de 50 tests par jour il y a quelques semaines, elle reçoit aujourd'hui une vingtaine de patients de façon quotidienne. De même, elle peut désormais réaliser un test antigénique aux personnes de plus de 65 ans, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques jours.

« Les cas contacts identifiés, c'est-à-dire les gens qui dorment ou qui mangent ensemble, doivent eux se faire dépister en laboratoire », prévient Katia Haziza-Belmus. Ces personnes considérées comme prioritaires peuvent par exemple se rendre dans les centres de dépistage et de diagnostic Covid-19 (CDDC) ouverts par l'ARS à Mantes-la-Jolie, à l'espace des Eglantines, 1 rue Georges Braque, ou à Poissy, au centre de diffusion artistique et ex-Covidrome.

Depuis le lundi 23 novembre, le site pisciacais a repris du service sous une autre forme. Le laboratoire Eurofins assure ici et jusqu'au 30 décembre, des tests PCR, sans rendez-vous et sur prescription, pour le public prioritaire. « C'est-à-dire, les personnes contacts mais aussi le personnel de l'éducation nationale ainsi que les personnels soignants qui ne sont pas rattachés à une structure hospitalière », explique Aurélie Le Marcis, cheffe de projet développement chez Eurofins. Les sessions de dépistages se tiennent du lundi au samedi, de 8h à 14h avec un retour des résultats entre « 24 à 48 h maximum ».

Le centre dispose d'une capacité de 200 tests par jour « et l'objectif, si la population vient, c'est de monter jusqu'à 500 », assure la directrice départementale de l'ARS. La matinée est réservée aux personnes prioritaires et l'après-midi aux personnes qui viennent juste pour se faire dépister, se rassurer ou qui ont un voyage de prévu par exemple.

« Nous avons ouvert des centres de dépistage départementaux à Trappes et Mantes mais rapidement la population nous a fait remonter un besoin sur l'Est du département, rapporte Marion Cinalli, lors de l'inauguration du centre pisciacais. D'où le montage

En vallée de Seine, le maillage de dépistage du Covid-19 se veut de plus en plus serré. Les collectivités et professionnels de santé multiplient les initiatives pour accompagner l'arrivée des tests antigéniques destinés à isoler plus rapidement les malades.



S'il est testé négatif au test antigénique, Gilles rentrera chez lui avec un document l'attestant, dans le cas contraire, il sera invité à réaliser un test PCR pour confirmer le résultat.

de ce CDDC avec la ville de Poissy et le laboratoire Eurofins qui vient compléter l'offre qui existe sur tout le département à la fois par les laboratoires de ville mais aussi avec les centres de dépistage qui sont montés par les autres communes. »

Effectivement, certaines municipalités ont lancé leur propre dispositif comme Fontenay-Mauvoisin. La commune organise, au moins jusqu'au 11 décembre, une campagne de dépistage collectif conjointe avec celles de Perdreauville et de Jouy-Mauvoisin et Favrieux, en partenariat avec le cabinet d'infirmières de Rosny-sur-Seine.

« On voulait faire quelque chose parce que c'est vrai que dans les campagnes, on est toujours un petit peu oubliés, note le maire Dominique Josseaume (SE). J'ai proposé ce dépistage à mes voisins puisque que pour cette population, le plus proche c'est Mantes.

Dans nos petits villages il faut aussi qu'on réfléchisse et qu'on avance par nous-mêmes. » Des tests antigéniques seront ainsi réalisés sous un barnum installé dans la cours de la mairie de Fontenay-Mauvoisin.

À Triel-sur-Seine, vendredi 27 novembre, les patients se succèdent à la maison de santé pluridisciplinaire,

située au 171 rue Paul Doumer. Ici des tests ont lieu les mercredis et vendredis de 14h à 17h, depuis le 18 novembre et jusqu'au 15 décembre. Un barnum installé sur le parvis de l'hôtel de ville, en partenariat avec le laboratoire Biofutur, reçoit également les habitants les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30.

« On faisait déjà, à la demande des infirmiers, des tests PCR avec le laboratoire depuis le 20 septembre, explique le docteur Joly. On en faisait trois demi-journées par semaine, là on est passé à cinq avec les tests antigéniques. » Les patients sont généralement orientés par leur médecin lorsqu'ils ont des symptômes de moins de quatre jours. « Il y a eu trois cas positifs pour 50 personnes testées », précise-t-il.

Dans le cadre d'une campagne globale, la Ville a fait l'acquisition de 20 000 tests antigéniques et a distribué une boîte de 25 tests aux médecins, infirmiers et pharmacies installés à Triel. Cependant le médecin triellois regrette qu' « en ville, les tests antigéniques soient venus trop tard. Par exemple, la mairie a pu obtenir des tests bien avant que les professionnels de santé, qui avaient commandé chez les pharmaciens, les obtiennent ».

Selon la directrice départementale de l'ARS, les règles de priorisations installées et l'apparition des tests antigéniques, ont largement permis de désengorger les laboratoires mais aussi d'entrevoir l'amorce d'une régression dans les entrées en hôpital.

« La demande est en baisse vu que l'épidémie est en recul, confirme Frédéric Genoni, l'un des infirmiers installés à la maison de santé trielloise. Cependant, il va falloir soulager les libéraux, il y a une lassitude physique et morale qui s'installe d'autant plus qu'on n'est pas à l'abri d'une troisième vague. » ■

Pour vous, nous mobilisons nos forces.

En ce moment plus que jamais, La Poste s'engage à vos côtés.

220 000 postières et postiers se mobilisent sur l'ensemble du territoire.

16 500 bureaux de poste, agences postales communales et points relais accueillent quotidiennement **1,3 million de clients**.

10 000 relais Pickup restent ouverts dans les commerces autorisés.

30 000 visites de facteurs chaque semaine pour nos services de proximité : **Veiller Sur Mes Parents**, portage de repas, médicaments et courses.

7 500 distributeurs automatiques de billets La Banque Postale couvrent l'ensemble du territoire, **500 d'entre eux** étant les uniques distributeurs dans certaines communes.

1,2 M de clients allocataires de La Banque Postale sont accueillis chaque mois dans nos bureaux de poste pour retirer leurs prestations sociales.

12 M de colis, 20 millions de journaux et magazines et 165 millions de lettres sont distribués **6 jours sur 7**, chaque semaine.

#tous engagés

Bon



simplifier la vie

POISSY

Temps mort pour le Centre national de l'arbitrage

Le site doit notamment servir à former les futurs volontaires des Jeux olympiques de 2024. Pourtant, les engagements financiers ne sont pas encore concrétisés et les études sont toujours en cours.

■ LUCILE GIROUSSENS

Des mots mêmes du maire pisiacais, Karl Olive (DVD), ce projet, porté par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et la Ville devait être un « *Clairefontaine* » de l'arbitrage. Un centre national de l'arbitrage et du bénévolat devait ainsi ouvrir ses portes sur une parcelle du complexe sportif Marcel Cerdan en 2021, ainsi que le révélait *La Gazette* en mars 2019.

« En déficit sur les trois prochaines années »

Lors du conseil communautaire du 19 novembre dernier, une délibération portant sur l'intérêt communautaire de l'équipement, qui « accueillera le siège de la Fédération internationale d'arbitrage », indiquait GPSEO dans son appel d'offres initial, a été retirée de l'ordre du jour. Le maire de Poissy et vice-président, en charge des équipements et projets sportifs et culturels, a notamment évoqué un manque d'engagement financier concret

de la part de certains partenaires.

« *Après échanges avec le Département puisque prêt à abonder, des échanges avec la Région qui est prête à abonder, il s'est avéré que dans le bilan d'exploitation, on était en déficit sur les trois prochaines années de 300 000 euros, que la Ville de Poissy s'engageait à prendre en compte* », constate Karl Olive des études menées par la communauté urbaine, le projet étant toujours en phase d'études pour définir la répartition des financements.

Si Région et Département semblent avoir donné leur accord, d'autres partenaires ne l'ont pas encore concrétisé par écrit. « *Tous les partenaires qui s'étaient montrés plutôt favorables et positifs au projet [...], à ce jour n'ont pas concrétisé leur parole*, déplore-t-il. Il ne s'agit pas de donner un blanc-seing à la communauté urbaine, ni à la ville de Poissy, donc je préfère [retirer cette délibération] et donc nous reviendrons vers vous le cas échéant le jour où on aura des documents écrits. » Parmi

les partenaires se trouvent notamment le ministère des sports et le Comité national olympique et sportif français.

« On est quand même à la montre »

Pour l'heure, le projet est « *en pause* », détaille Karl Olive ce lundi 23 novembre. « *Si c'est lancer quelque chose et que derrière, comme on est quand même à la montre, c'est 2024 pour les Jeux, et que ça ne se fasse pas, ce n'est pas la peine. Il nous faut des assurances* », insiste-t-il. Toutefois, le lieu, qui avait aussi pour but de préparer les futurs volontaires des JO 2024, devrait ouvrir ses portes avant l'échéance. « *Ce n'est*

pas remis en cause pour 2024, ça peut encore tenir les délais », espère Karl Olive.

Pour rappel, l'ambition affichée par GPSEO, comme la Ville, était très élevée concernant cet équipement. Outre des logements pour les arbitres et des structures de restauration, des locaux dédiés aux formations, « *un gymnase de dimension régionale ou nationale, un stade, une piste d'athlétisme* » devraient également voir le jour. Ce centre national de l'arbitrage et du bénévolat pourrait également intégrer un centre de recherche dédié à l'arbitrage, un incubateur de start-up dédiées au monde sportif, ainsi qu'un observatoire des incivilités. ■



Outre des logements pour les arbitres et des structures de restauration, des locaux dédiés aux formations, « *un gymnase de dimension régionale ou nationale, un stade, une piste d'athlétisme* » devraient également voir le jour.

LAGAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La mairie s'oppose au nouveau classement des voies ferrées

Ce classement considère que les nuisances sonores engendrées par le trafic ferroviaire seront désormais « modérées » et limite le niveau d'isolation acoustique.

Lors du conseil municipal du 16 novembre, la municipalité a émis un avis défavorable concernant le classement sonore des voies ferrées de la ligne J6 d'un niveau 1 à un niveau 3 « *c'est-à-dire des nuisances les plus importantes à un classement en nuisances modérées* », détaille Charles Prélot adjoint à l'environnement.

Cet avis défavorable s'appuie sur deux raisons. « *Cette proposition est portée par un certain nombre d'études réalisées par la SNCF, [...] sans qu'elles n'aient été portées à notre connaissance, poursuit-il. [...] Ce classement aura pour conséquence de réduire la largeur autour de la voie ferrée, largeur de terrain dans laquelle les bâtiments devront satisfaire des normes d'isolation acoustique bien précises et ce alors que le projet d'ouverture de la ligne Serqueux-Gisors au fret va indéniablement augmenter ces nuisances.* » Le maire Laurent Brosse (DVD), précise : « *Il y a une proposition de classement sonore du préfet [...] qui limite le nombre d'habitations qui vont être couvertes par les protections. Nous ce que nous voulons c'est un périmètre plus large.* » ■

Chez Anna W, des bouquets uniques pour accompagner chaque moment de vie

Durant cette période difficile, La Gazette en Yvelines propose à ses lecteurs de découvrir, ou redécouvrir des commerçants du centre-ville mantais. Installée depuis dix ans à Mantes-la-Jolie, Anna Wojcik place les souhaits de ses clients au cœur de son travail.

Quand on passe la porte de la boutique d'Anna Wojcik, c'est avant tout les couleurs qui accueillent le client. Après une première boutique près de la collégiale Notre-Dame, l'artisan-fleuriste est arrivée en juillet 2018 au 1 rue des Halles. « *Je ne regrette pas du tout*, explique-t-elle. C'est une rue passante, dynamique et les commerçants sont complémentaires. »

Chez Anna W, « *chaque bouquet est unique, différent* », assure-t-elle. L'artisan-fleuriste et ses deux salariés réalisent ainsi des créations à la demande de leurs clients. « *C'est vraiment du sur mesure, c'est un concept qui me paraissait important* », insiste celle qui a grandi dans une famille où l'artisanat et la créativité étaient prégnants.

L'artisan-fleuriste souligne la nécessité pour le consommateur d'acheter local et de saison. « *Il faut vraiment acheter français, continuer, car s'il y a une baisse*

de la demande, les prix vont augmenter, explique-t-elle. [...] C'est un soutien à la filière, à l'emploi. » Acheter des fleurs devient ainsi un acte militant, « *une démarche responsable* ». ■

Une devise qu'elle applique également pour mieux faire connaître les fleurs à ses clients. « *Fin septembre, j'ai organisé un week-end dédié aux hortensias, j'en ai vendu 700 en deux jours* », poursuit-elle. Lors des achats, elle conseille ses clients sur la meilleure façon de s'occuper de leurs bouquets. « *J'ai certains clients qui sont très fidèles, qui viennent toutes les semaines* », assure-t-elle. Ce jeudi 26 novembre, elle se prépare à sa réouverture : « *On va rentrer dans une période où l'Avent commence, il va y avoir beaucoup de demandes de couronnes.* »

De ces deux confinements, alors que sa boutique faisait partie des « *commerces non-essentiels* », Anna Wojcik a ressenti un changement de mentalité autour des compositions florales. « *On a vraiment*



Anna Wojcik se fournit à Rungis (Val-de-Marne), « *deux à trois fois par semaine, au coup de coeur* », pour garantir la fraîcheur et la qualité de la vingtaine de variétés qu'elle propose dans ses locaux.

ressenti un besoin chez certaines personnes, appuie-t-elle. La fleur accompagne les moments de la vie. Il y avait beaucoup de frustration de ne pas pouvoir accompagner ses proches dignement. »

En parallèle, l'artisan-fleuriste remarque que la place des compositions florales dans l'intérieur de ses clients a également changé. « *Etant chez eux, les gens*

achetaient pour eux-mêmes, la plante est devenue un accessoire à part entière, quelque chose lié au bien-être », fait remarquer Anna Wojcik, qui propose également un service de décoration à domicile. Si le protocole sanitaire renforcé ne lui permettra d'accueillir qu'un client à la fois, Anna Wojcik est quand même satisfaite de « *retrouver un vrai contact avec la clientèle* ». ■

Pour soutenir l'économie, nous nous mobilisons.

En ce moment, plus que jamais, La Poste crée des solutions adaptées à tous vos besoins.

Ma Ville Mon Shopping accompagne commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs en mettant à leur disposition une plateforme de vente en ligne locale qui inclut la livraison à domicile ou le click and collect.

Avec **Proxi Course**, les livres peuvent être commandés en librairie et livrés par nos factrices et facteurs.

Les clients professionnels de La Banque Postale peuvent bénéficier d'une solution de **paiement par SMS ou e-mail** pour faciliter la mise en place d'un click and collect, même sans site marchand.

La marketplace de laposte.fr offre aux commerçants une vitrine e-marchande, avec déjà plus de **140 000 références** accessibles aux 25 millions de visiteurs uniques chaque mois.

La Banque Postale a attribué **2,8 milliards d'euros** aux collectivités territoriales et aux hôpitaux dans une année frappée par la crise sanitaire.

1 milliard d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été octroyés par La Banque Postale.

Le service **Envoi en Boîte aux Lettres** facilite les ventes entre particuliers et le retour des achats faits sur les sites e-marchands.

#tous engagés

Bon



Toutes nos informations et services accessibles
24h/24 et 7 jours/7 sur [laposte.fr](#) et [labanquepostale.fr](#)

simplifier la vie

VALLEE DE SEINE

Les dispositifs d'achat en ligne se poursuivent avant les fêtes

Malgré la réouverture des commerces jugés « non-essentiels » par le gouvernement, le Click and collect continue tout comme les marketplaces auxquels plusieurs villes ont adhéré.

■ CELINE CRESPIN

« À partir du 28 novembre, une nouvelle étape va s'ouvrir. » C'est ainsi que lors de son allocution du 24 novembre, le président de la République, Emmanuel Macron (LREM), a qualifié la date marquant, entre autres, la réouverture des commerces jugés « non-essentiels » par le gouvernement. Bien qu'officiellement rouverts, les dispositifs permettant l'achat en ligne, instaurés pour maintenir une activité économique durant le confinement, vont se maintenir dans plusieurs communes de vallée de Seine. C'est notamment le cas du Click and collect, proposé par certains commerces, et des marketplaces instaurés par les Villes, pour soutenir les commerçants à l'approche des fêtes de fin d'année.

« C'était quelque chose qu'on avait mis en avant dans notre programme et, depuis le rebond de la crise sanitaire, les commerçants nous ont dit que ce serait bien que cela arrive vite », déclare l'édile Fabien Aufrechter (LREM) de la plateforme, monpaniervernonien.fr, déployée le 25 novembre pour permettre une mise en relation entre ces derniers et les habitants.

D'un coût total d'environ 20000 euros, subventionnée à hauteur de 10000 euros par la Région, elle a été conçue avec le prestataire Wishiban en adéquation, d'après le maire, avec les attentes de l'association des commerces de proximité et des artisans de Verneuil-sur-Seine qui regroupe « une soixantaine de commerçants ». Tandis que Fabien Aufrechter envisage, d'ores et déjà, de « réfléchir à la pérennisation » de la plateforme numérique en cas de succès, il insiste également sur le fait qu'elle est « sans frais ni commission ». « L'objectif c'est de sauver un Noël qui est menacé », lâche-t-il.

Les Vernoliens ne seront néanmoins pas les seuls à profiter d'un tel dispositif d'aide aux commerces de proximité. C'est aussi le cas des Muriautins. Comme le relatait *La Gazette* dans son édition du 11 novembre, l'adjoint au maire chargé du développement économique, des commerces, de l'innovation et de l'emploi aux Mureaux, Davy Ramos, songeait déjà soutenir les « un peu plus de 300 commerçants installés dans la commune » en les aidant notamment à créer leurs sites

internet pour poursuivre leurs activités et en mettant en place « une sorte d'Amazon local ».

Le 26 novembre, la Ville des Mureaux a annoncé sur sa page Facebook que la plateforme de vente en ligne resterait ouverte « jusqu'au 31 décembre ». Accessible depuis le site internet maplacedenoel.fr, elle a été construite en partenariat avec La Poste et le site Ma Ville, mon shopping qui est une opération de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris et d'Île-de-France, pour faciliter le commerce de proximité.

Le site a également été privilégié par la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine. Le 26 novembre, sur sa page Facebook, la Ville annonçait y avoir adhéré. Le lendemain, neuf boutiques aux profils diversifiés se trouvaient sur la plateforme. C'est le cas du magasin d'articles de sport, Run, de l'enseigne de beauté Brown beauty box ou encore de la pâtisserie Osmont, pour ne citer qu'eux.

Du côté d'Andrésy, l'équipe municipale a déclaré, via un communiqué de presse daté du 18 novembre, qu'elle mettait aussi en place une plateforme « 100 % gratuite », fairremescourses.fr/andresy, pour soutenir les commerces locaux. « Si nous souhaitons retrouver aux beaux



Le Click and collect est promu par la Ville de Mantes-la-Jolie. Cette dernière a renouvelé, pour la deuxième fois cette année, sa campagne de communication « Achetons Mantais ».

LA GAZETTE EN YVELINES

jours nos terrasses, nos commerces, les animations dans notre ville, c'est maintenant que nous devons agir pour les soutenir », insiste l'adjointe déléguée à l'économie locale, sociale, solidaire et au budget, Annie Minarik.

À Mantes-la-Jolie, ce soutien passe par la promotion du Click and collect. C'est pourquoi l'association Coeur de Mantes a lancé le 13 novembre une campagne promotionnelle incitant les Mantais à récupérer leurs achats après les avoir commandé et payé en ligne sur le site coeurdemantes.fr. Cette pratique d'achat est également encouragée par la Ville qui, selon un communiqué, a renouvelé pour la deuxième fois cette année sa campagne de communication « Achetons Mantais » qui passe aussi par la création d'une tombola. Jusqu'au 3 janvier, des tickets sont distribués gratuitement dans les commerces participants à l'opération. Après avoir tamponné quatre fois son ticket, correspondant à quatre passage

dans une boutique, les participants doivent déposer les tickets dans une urne installée sur le parvis de l'hôtel de ville.

À Poissy, le maire Karl Olive (DVD) et l'Union des commerçants et artisans de Poissy (Ucap) ont aussi misé sur une tombola pour attirer le chaland. « Pour participer, rien de plus simple : du 1^{er} au 31 décembre, un ticket de jeu concours est remis par tranche d'achat de 30 euros » dans 450 commerces participants, détaille la Ville dans un communiqué de presse. Le gros lot est une Peugeot 208 Allure noire.

« Après une année 2020 difficile pour beaucoup d'entre nous, la période des fêtes est vitale, indique Jean-Marc Duchamp, le président de l'Ucap dans ce même communiqué. Organiser ce jeu concours est un bon moyen de renouer le lien avec nos clients et de les faire revenir dans nos magasins. Nous sommes prêts à les accueillir, avec plaisir et en toute sécurité ! » ■

■ EN BREF

GARGENVILLE

À la cimenterie, manifestation avant les négociations

Jeudi 26 novembre, environ « 80 % » de la cimenterie Calcia était en grève suite aux annonces de l'abandon de la carrière dans le Vexin et la conversion de l'usine en centre de broyage.

« On attendait des réponses depuis mars », soupire Pascal Petit, représentant CGT à la cimenterie de

Gargenville. Jeudi 26 novembre, environ « 80 % » de l'usine était en grève, comme d'autres sites du

cimentier Calcia, suite à l'abandon de l'exploitation de la carrière dans le Vexin et de convertir l'usine en centre de broyage en 2022 (voir notre édition du 25 novembre) entraînant la suppression de 58 postes.

« Un coup de massue »

« Tout le monde a pris un coup de massue », insiste Pascal Petit. A quelques jours de l'ouverture des négociations, l'objectif est de « faire un peu de pression, [...] montrer qu'on est prêts à se mobiliser », poursuit-il. Pascal Petit précise les deux priorités : « On veut de l'investissement sur le système de broyage. La deuxième chose qu'on veut c'est plus d'emplois, plus d'indemnités. [...] Ils ont mis la barre très bas. »

« Aujourd'hui on est dans la présentation de ce plan, les négociations démarrent à partir de décembre, pour l'instant elles n'ont pas démarré, avait souligné la direction de Calcia. [...] On va regarder aussi en interne comment reclasser ces personnes sur nos autres sites, dans d'autres activités du groupe ou [...] dans des reclassements externes. » ■



LA GAZETTE EN YVELINES

À quelques jours de l'ouverture des négociations, l'objectif est de « faire un peu de pression, [...] montrer qu'on est prêts à se mobiliser », poursuit Pascal Petit, représentant CGT à la cimenterie de Gargenville.

Le cadeau idéal à prix Lidl !

Jeudi 3 décembre

C'est à vous de choisir

VOUS AVEZ VOTÉ IL REVIENT!

LIDL.FR

-30 €

329- L'unité

Dont 2,10 € d'éco-participation

SILVERCREST KITCHEN TOOLS

monsieur cuisine connect

n°349665/338924/317552

3 ANS GARANTIE

359

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2020 - Photo non contractuelle - Prix en euro TTC - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Crétell 343 262 622 - Imprimé en U.E.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

CARRIERES-SOUS-POISSY

La convention Prior'Yvelines finalement approuvée

Refusée à plusieurs reprises par l'opposition précédente, la subvention départementale de 11,2 millions d'euros, indissociable à la reconstruction de l'école Giono, a finalement été acceptée.

■ KEVIN LELONG

Cinq passages devant le conseil municipal, quatre refus et un changement de municipalité auront été nécessaires aux élus carriéros pour acter, jeudi 26 novembre, la signature de la convention de subvention Prior'Yvelines, sans pour autant que le contrat présenté ne change d'un iota. Le maire, Eddie Aït (SE), prévoit cependant d'y adjoindre un avenant qui devrait faire bouger quelques lignes. Son prédécesseur et opposant, Christophe Delrieu (DVD), qui avait porté la même convention il y a plus d'un an, dénonce, lui, une manœuvre « qui a fait perdre du temps et de l'argent ».

Comme le révélait *La Gazette* dans son édition du 11 novembre, le Département financera bien les futurs projets carriéros. Et en particulier la reconstruction de l'école élémentaire Jean Giono, avortée en février dernier après un quatrième refus de l'opposition, dont faisait partie à l'époque Eddie Aït, de souscrire à la subvention départementale. D'un montant de 11,2 millions d'euros, cette dernière sera également allouée aux financements de « l'école de la Centralité » ainsi qu'au développement résidentiel de la zone d'aménagement concertée (Zac) Saint Louis.



Lors du conseil municipal, Eddie Aït a indiqué que la future école Giono comportera 25 classes contre les 19 prévues par son prédécesseur, Christophe Delrieu.

« La convention qui nous est présentée ce soir est en tout point identique à celle que nous avions présentée à l'automne 2019 et en février 2020 », fustige de ce revirement, l'ancien maire, Christophe Delrieu. Pour appuyer ses dires, le désormais conseiller municipal d'opposition, qui a voté en faveur de la signature, souligne que son nom figure toujours sur le contrat présenté ce jeudi soir, au conseil municipal.

« Le Département était d'accord pour faire des modifications sur la convention, mais il fallait attendre qu'il délibère et donc attendre mars de l'année prochaine, ce qui n'était pas possible pour l'école [Giono], explique, en réponse, Eddie Aït. Nous pouvons représenter ce document car le travail réalisé nous a donné raison sur les arguments qui nous avaient conduits à le rejeter, c'est-à-dire l'absence de visibilité financière, de transparence sur le reste à charge, mais également une opacité certaine sur la problématique de l'offre résidentielle. »

En complément de la subvention, l'école prévoit ainsi de souscrire à un emprunt de deux millions d'euros et de rédiger un avenant pour exclure une crèche initialement prévue par la convention. « La crèche ne servait à rien car on ne pouvait pas la payer en fonctionnement », confirme-t-il.

« Et là on ne parle plus de logements (dans la Zac Saint-Louis, Ndlr), il y a des contradictions qui sont claires », s'agace Christophe Delrieu faisant référence aux dernières déclarations

d'Eddie Aït dans *La Gazette*. En effet, tandis que la construction de 1777 logements sur cinq ans, prévue par la convention, avait été l'un des grands arguments de l'ancienne opposition pour refuser le Prior, Eddie Aït indiquait récemment que « tout ce qui est annoncé est déjà livré ». ■

« Bon nombre de logements n'ont pas fait l'objet de la délivrance de permis de construire, 1015 pour être exact », assurait encore jeudi le conseiller municipal d'opposition Anthony Effroy (SE) dont le groupe s'est abstenu. Pourtant, au terme du conseil municipal, le maire le corrige : « Il

ne reste que 165 logements à construire (et qui n'ont pas fait l'objet d'une délivrance de permis de construire, Ndlr). »

« Le rejet du Prior je l'assume, lance Anthony Effroy. Si de prime abord cette convention est identique à celle maintes fois refusée, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes [...]. La confiance revient peu à peu et incite à donner plus de latitude à l'exécutif. » Lélu affirme d'ailleurs que si l'avenant proposé ultérieurement « répond aux besoins de notre commune », son groupe se prononcera favorablement lors de son examen. ■

Giono : une ouverture des classes programmée pour 2022

« Nous avons une urgence à construire deux écoles dans cette commune qui en manque cruellement. » Lors du conseil municipal, jeudi 26 novembre, Eddie Aït a profité de l'accord pour signer la convention Prior'Yvelines et ainsi annoncer que la nouvelle école élémentaire Jean Giono « sera livrée en 2022 ». ■

Située dans le quartier Saint-Louis, l'école Jean Giono, qui reçoit près de 250 élèves, avait été définitivement rasée en février 2019, dans le cadre d'un projet de reconstruction mené par Christophe Delrieu. Dans les mains de son successeur, le projet devrait évoluer avec notamment l'ouverture de 25 classes contre les 19 prévues précédemment.

« Le projet d'avant était sous-dimensionné avec des métrages qui n'étaient pas conformes aux règles de l'éducation nationale, assure Eddie Aït. Aujourd'hui nous devons construire une école à temps. »

De son côté, Christophe Delrieu déplore que les frais, déjà engagés par la Ville dans les études de son projet, soient balayés. « Les entreprises avaient déjà répondu à l'appel d'offres ; il ne restait qu'à construire l'école, regrette-t-il. Là on repart à zéro, c'est des centaines de milliers d'euros qu'on jette à la poubelle. »



MARKEPLACE 100% VERNOLIENNE
RETROUVEZ TOUS VOS COMMERCANTS
À 2 CLICS DE CHEZ VOUS

Plus d'infos ? Contactez-nous !

@VerneuilsurSeine @VilledeVerneuil @verneuil.sur.seine
 www.ville-verneuil-sur-seine.fr monpaniervernolien@ville-verneuil-sur-seine.fr



Rendez-vous sur
monpaniervernolien.fr



VALLEE DE SEINE

Covid-19 : la communauté urbaine fait les comptes

Lors du dernier conseil communautaire, les conséquences budgétaires du premier confinement ont été présentées : plus de dépenses de fonctionnement et des investissements reportés.

■ LUCILE GIROUSSENS

« *L'idée c'est qu'on puisse, maintenant qu'on est pratiquement en fin d'année, ajuster notre budget en fonction de ce que nous savons être en capacité de faire dans l'année.* » C'est ainsi que le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR), a présenté les délibérations portant sur la modification du budget principal lors du conseil communautaire du 19 novembre, à Aubergenville.

Ces modifications tiennent notamment compte des premières conséquences budgétaires liées au premier confinement du printemps. Un surcoût de 1,2 million d'euros dans les dépenses de fonctionnement est directement imputable à la crise sanitaire, tandis que dans la section investissement, les dépenses d'équipements sont elles réduites de 28 millions d'euros.

« *Il y a plus de dépenses nouvelles que de recettes en hausse* », constate ainsi Raphaël Cognet. Dans la section fonctionnement, les dépenses liées à la crise sanitaire concernent principalement l'achat de protections et

de matériel pour les agents communautaires, à hauteur de « 558 000 » euros, tandis que « 140 000 » euros ont été distribués aux agents via des primes, indique la communauté urbaine dans un communiqué de presse. GPSEO a reçu une dotation de « 140 000 » euros pour l'achat de masques.

Durant le confinement, si le calendrier initial des collectes a pu être effectué, 200 000 euros ont été dépensés pour l'organisation de collectes supplémentaires au vu de l'augmentation des quantités à ramasser. Par

rapport à 2019, GPSEO a constaté une augmentation de « 65 % » des déchets verts de mars à juin et de « 14 % » pour les encombrants d'avril à juin, poursuit le communiqué.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles ont été revues à la baisse « *pour tenir compte de notre capacité à faire au cours d'un exercice budgétaire et en vertu d'une surprogrammation assez forte au budget prioritaire* », détaille Raphaël Cognet. Sur ces 28 millions d'euros de baisse, 16 concernent notamment la voirie.

« *Nous avons aussi des travaux décalés dans le temps du au premier confinement puisque nous avions voté notre budget avant la crise Covid*, poursuit le président de GPSEO. [...] Et les recettes d'investissement sont forcément recalibrées en conséquence puisque nous allons avoir du décalage dans les subventions perçues en raison du décalage de ces travaux, - 8,2 millions [d'euros]. » ■



Durant le confinement, si le calendrier initial des collectes a pu être effectué, 200 000 euros ont été dépensés pour l'organisation de collectes supplémentaires au vu de l'augmentation des quantités à ramasser.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Une distribution alimentaire pour aider les locataires pendant la crise

Le 26 novembre, au gymnase Louis Lécuyer, 1 600 locataires du bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne pouvaient bénéficier d'une aide alimentaire gratuite.



Par le biais de cette opération, le bailleur qui gère 32 000 logements sur ces deux départements, souhaite notamment aider ses locataires à surmonter la crise sanitaire et économique liée au Covid-19.

« *Noël avant l'heure.* » Voici comment le 26 novembre, des locataires du bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne décrivaient la distribution alimentaire organisée gratuitement et pour la première fois par le bailleur. Par le biais de cette opération, ce dernier qui gère 32 000 logements sur ces deux départements, souhaite notamment aider ses locataires à surmonter la crise sanitaire et économique liée au Covid-19.

« *[Avec la crise], c'est de plus en plus dur de pouvoir s'alimenter donc on vient aider sur le côté alimentaire* », déclare Sophie Rantz, la cheffe de projet à

la direction de la cellule sociétale (RSE) des Résidences Yvelines Essonne qui ajoute que « *sept* » distributions au total sont prévues dans ces deux départements.

Son avis est rejoint par un locataire habitant au Val Fourré et préférant rester anonyme. « *J'ai une baisse de revenus à cause du confinement. À première vue, les aliments distribués ne paraissent pas grand-chose mais cela dépanne vraiment* », affirme-t-il, sourire aux lèvres, en montrant son sac de courses contenant, entre autres, du riz, du café et de l'huile provenant notamment d'associations telles qu'Elancœur. ■

AUBERGENVILLE

Après 2024, la reconversion de Renault-Flins se précise

Le 25 novembre, la direction du groupe Renault a annoncé qu'elle prévoyait, en 2030, « plus de 3 000 emplois » sur le site qui sera dédié au reconditionnement automobile.

■ CELINE CRESPIN

Dans le cadre de l'arrêt de la production de voitures sur le site de Renault-Flins à l'horizon 2024, la direction de la marque au losange s'est rendue le 25 novembre dans l'entreprise, pour expliciter aux représentants syndicaux son projet de reconversion dans le reconditionnement automobile, baptisé Re-Factory, pour maintenir une activité sur le site. « *On a eu un échange extraordinaire transparent* [...], résume de cette rencontre, lors d'une conférence de presse organisée le même jour, le président du conseil d'administration, Jean-Dominique Senard. Nous savons tous que le statu quo n'est plus possible aujourd'hui pour Flins. On doit donc réinventer Flins. On est ici pour sauver Flins. »

La réparation des batteries de première vie est également envisagée par la direction. D'après un communiqué de presse, « *une capacité de 20 000 réparations à l'horizon 2030 [est envisagée] grâce au développement d'une structure individuelle* ». Du fait de ces nouvelles activités, le directeur général de Renault, Luca De Meo, annonce que Flins sera « *la première usine européenne d'économie circulaire dédiée à la mobilité avec un bilan CO2 négatif en 2030* ». Pour cela, le groupe Renault envisage dans un communiqué « *de*

Dans le but de mener à bien ces activités, la direction du groupe Renault a annoncé prévoir « *plus de 3 000 emplois à l'horizon 2030* ». Pour Philippe Gommard, ce chiffre signifie donc « *qu'il y a encore des suppressions d'emplois à venir sur le site de Flins car le site recense actuellement environ 4 200 emplois.* » Le délégué syndical de Force Ouvrière, Éric Contoux, est néanmoins convaincu que ces suppressions ne concerneront pas les employés en CDI à Renault-Flins. « *Tous les Renault (soit « 2 400 » personnes selon le syndicaliste, Ndlr) vont retrouver un emploi*, explique-t-il. *Il n'y aura pas de perte pour eux.* »

« On est ici pour sauver Flins

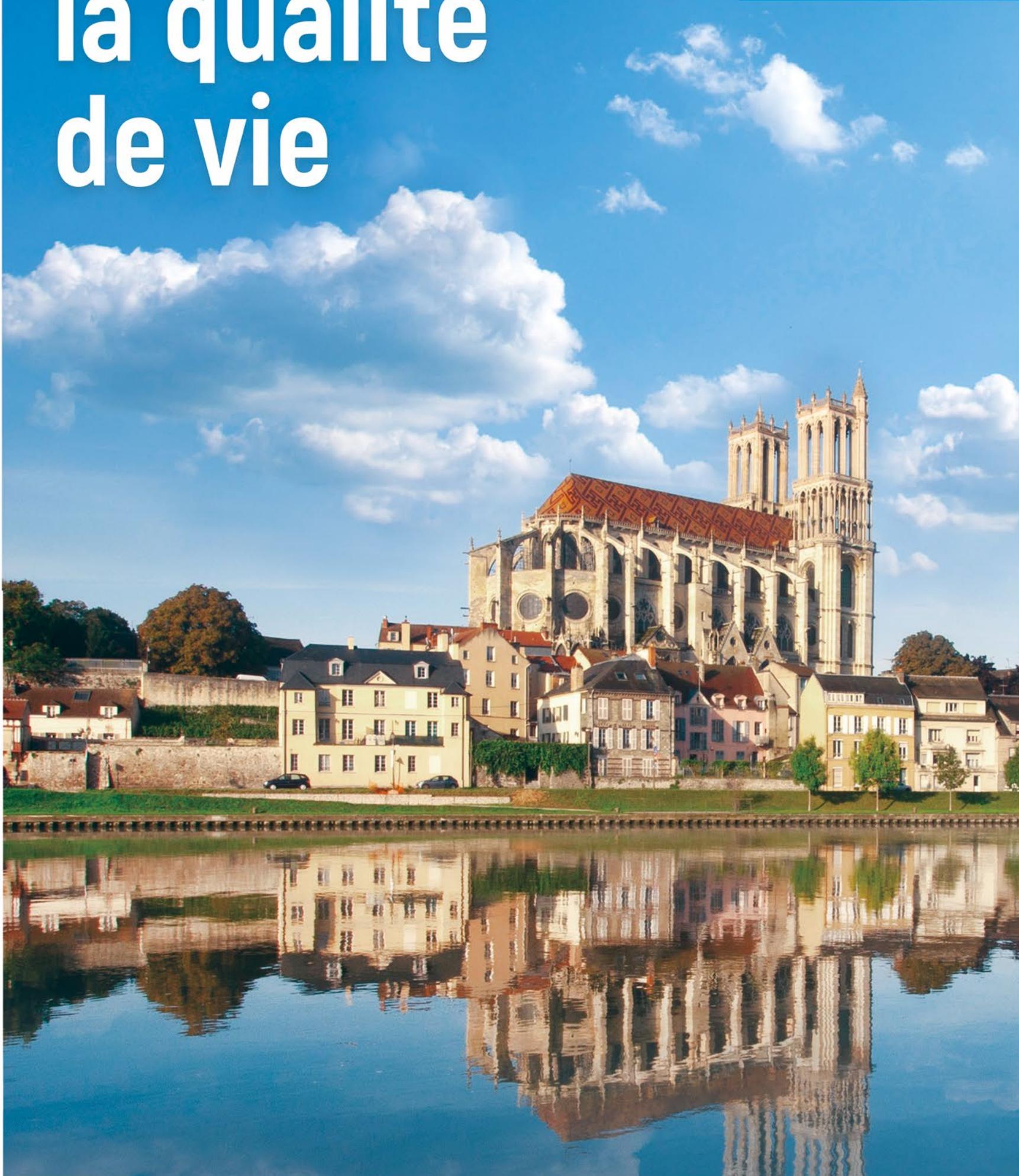
Le doute est néanmoins permis pour les intérimaires. « *Nous, ce qui nous embête, c'est tous les intérimaires de la région [...], les sous-traitants et pour tous ces gens-là, c'est le point d'interrogation. On voit beaucoup d'intérimaires et ils nous disent « et nous, qu'est-ce-qu'on va devenir ? » Là, aujourd'hui, c'est vrai qu'on ne sait pas quoi répondre. C'est notre grand regret* », nuance néanmoins par la suite Éric Contoux.



Le directeur général de Renault, Luca de Meo, affirme que l'usine de Flins sera « *la première usine européenne d'économie circulaire dédiée à la mobilité, avec un objectif de bilan CO2 négatif en 2030* ».

Bien que le détail des 3 000 emplois annoncés par le groupe Renault à Aubergenville ne soit pas mentionné, Luca De Meo précise qu'ils seront aussi ouverts aux 250 employés de Choisy-le-Roi. Implanté dans le Val-de-Marne et spécialisé dans le reconditionnement, ce dernier site fermera ses portes lors de son transfert d'activité à Renault-Flins. C'est pourquoi les représentants syndicaux de ce dernier site étaient présents le 25 novembre pour rencontrer la direction du groupe Renault. « *Le choix de la direction c'est clair que cela aurait été que 100 % des salariés de Choisy-le-Roi viennent à Flins [...]* », ajoute Éric Contoux qui insiste sur le fait qu'ils sont déjà formés aux activités de reconditionnement automobile. Mais, pour l'instant, dans ce que l'on entend, il y aurait peut-être entre 20 et, au grand mot, 30 % des salariés de Choisy-le-Roi qui pourraient venir sur le site de Flins. ■

Pariez sur la qualité de vie



2020 © Ville de Mantes-la-Jolie

**Mantes-la-Jolie à seulement
30 minutes de Paris**

manteslajolie.fr

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

MANTES-LA-JOLIE

Les braqueurs quittent la boutique avec plus de 20 000 euros

Armés d'un pistolet, les deux malfaiteurs ont braqué l'un des employés de la boutique de transfert d'argent située dans le Val Fourré.



Les deux malfaiteurs ont fait irruption dans le local situé rue Pierre de Ronsard à 19h.

La boutique de transfert d'argent Sohim, située en plein cœur du Val Fourré, a été braquée mardi 24 novembre. Ce jour-là, il est 19 h et la boutique ne va pas tarder à baisser le rideau, lorsque deux malfaiteurs font irrruption dans le local situé rue Pierre de Ronsard. Ils repartiront quelques instants plus tard avec un butin de plus de 20 000 euros.

Un employé tenu en joug

« J'ai quitté la boutique juste avant, j'avais un rendez-vous à la mairie », confie la gérante de l'établissement et conseillère municipale à Mantes-la-Ville. Je pense qu'ils attendaient qu'on parte. »

Sauf qu'en entrant dans la boutique, les deux hommes encagoulés tombent nez-à-nez avec un employé de la boutique encore sur place et le menacent avec un pistolet. « Celui qui tenait l'arme était à l'entrée et l'autre a défoncé la porte du sas à coups de pied pour accéder à la caisse », raconte la gérante.

Après avoir réuni l'argent, les deux braqueurs quittent les lieux à pied pendant que, dans la boutique, on prévient la police. « Pour le moment, nous n'avons aucun retour sur l'enquête », assure la gérante, inquiète des répercussions sur son commerce puisque « les transferts d'argent ne sont pas une activité qui peut être assurée ». ■

YVELINES

L'ex-préfet Serge Morvan bientôt devant la justice

L'ancien préfet des Yvelines devra répondre des faits de détournement de fonds publics et de réalisation de faux documents qui lui sont reprochés.

Prefet des Yvelines entre 2015 et 2018, Serge Morvan doit se présenter lundi 7 décembre devant le tribunal de Versailles, comme l'a révélé *Le Parisien*. Aujourd'hui âgé de 61 ans, l'ancien représentant de l'Etat devra répondre des faits de détournement de fonds publics et de réalisation de faux documents, commis alors qu'il était en fonction.

Mis en cause en juillet 2019, Serge Morvan aurait profité de sa fonction pour produire de faux bans de mariage, pour faire croire à son ancienne maîtresse qu'il allait se marier avec elle. Avant les noces, l'ancien préfet aurait ensuite prétexté une nomination auprès du chef de l'Etat, Emmanuel Macron (LREM) qu'il justifie à l'aide d'un faux document publié au *Journal officiel*.

Comme le dévoile *Le Parisien*, l'ancien représentant de l'Etat est également soupçonné d'avoir utilisé les moyens de paiement de la préfecture pour régler des frais personnels d'un montant d'environ 10 300 euros. Ce dernier a reconnu les faits lors de ses auditions. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Assassinat de Samuel Paty : quatre collégiens mis en examen

Quatre adolescents, âgés de 13 et 14 ans, ont été mis en examen mercredi 25 novembre dans l'enquête sur l'assassinat du professeur conflanais. Tous ont été placés sous contrôle judiciaire.

Quatorze, c'est aujourd'hui le nombre de personnes poursuivies dans l'enquête sur l'assassinat du professeur conflanais Samuel Paty, tué par un terroriste le 16 octobre. Comme le rapporte *Le Monde* citant l'*AFP*, quatre nouveaux collégiens, âgés de 13 et 14 ans, ont été placés en garde à vue en début de semaine à la demande des juges d'instruction antiterroriste du tribunal de Paris. Mercredi 25 novembre, tous étaient mis en examen.

Parmi eux, on retrouve notamment la fille de Brahim C., soupçonnée de « dénonciation calomnieuse ». La jeune fille se serait avancée à donner une

version erronée de la manière dont Samuel Paty a présenté les caricatures de *Charlie Hebdo* à ses élèves alors qu'elle n'était, selon les éléments de l'enquête, pas présente en classe ce jour-là. Son témoignage avait été le point d'origine d'une campagne virale contre l'enseignant, orchestrée par son père, lui-même poursuivi et écroué la semaine suivant le drame.

Soupçonnés d'avoir désigné Samuel Paty à son assaillant, les trois autres collégiens, eux, ont été mis en examen pour « complicité d'assassinat terroriste ». Les quatre mineurs ont tous été remis en liberté et placés sous contrôle judiciaire. ■

MANTES-LA-JOLIE

Dix-huit personnes évacuées en centre-ville

En fin de matinée, ce jeudi 26 novembre, un immeuble de la rue Nationale a dû être évacué après une alerte au monoxyde de carbone dans la boutique Marionnaud.

Deux employés de la parfumerie et les dix-huit habitants résidant au-dessus ont été évacués par les 45 pompiers mobilisés sur place. Ces derniers ont d'ailleurs confirmé la nature du gaz. « Trois personnes, légèrement intoxiquées, ont été transportées à l'hôpital », rapportent les secours.

Selon les investigations de la police, les émanations provenaient « d'un box en sous-sol où le moteur d'un véhicule de collection tournait ». ■



CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC



Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17
Ophthalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50
Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59
Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie

Échographie-Mammographie

Tél. : 01 30 94 89 89

Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire

Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste

Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État

Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe

Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste

Tél. : 09 82 60 56 92

MANTES-LA-JOLIE

Les trafiquants de cannabis et de cocaïne interpellés

Deux fournisseurs et un revendeur étaient dans le viseur des enquêteurs de la sûreté départementale depuis plus d'un an.

Coup de filet pour les enquêteurs du groupe Stupéfiants de la sûreté départementale. Ce lundi 30 novembre, trois Mantais de 20, 26 et 29 ans ont été interpellés dans le quartier du Val Fourré. Les trois hommes sont soupçonnés de faire partie d'un trafic de résine de cannabis et de cocaïne.

Les investigations ont démarré il y a un an, sur la base d'un témoignage anonyme. L'un des trois suspects est identifié comme ayant procédé à « une centaine de transactions », au Val Fourré ou sur les bords de Seine.

Les forces de l'ordre parviennent à identifier deux revendeurs, dont l'un connu pour trafiquer dans les secteurs de Gassicourt et de la Croix ferrée. « *Les ravitaillements en stupéfiants pouvaient atteindre jusqu'à 30 kgs de résine de cannabis* », rapporte une source proche du dossier.

Lors des perquisitions, « *plus d'un kilogramme de cocaïne compactée* », « *une arme de réplique Beretta avec chargeur* », « *des munitions dont des 22LR et des cartouches à gaz lacrymogène* » ont été saisis poursuit cette même source. ■



« *Les ravitaillements en stupéfiants pouvaient atteindre jusqu'à 30 kgs de résine de cannabis* », rapporte une source proche du dossier.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

VALLEE DE SEINE

Des messages contestataires collés sur les permanences des députés

Des pancartes ont été scotchées en marge des manifestations contre la loi dite de « sécurité globale ».

Les permanences de certains députés yvelinois ont été ciblées par une action menée par l'Assemblée de lutte du Mantois, ce samedi 28 novembre en marge des manifestations contre la loi dite de « sécurité globale ». À Mantes-la-Jolie, les grilles de la mairie qui héberge la permanence du député Michel Vialay (LR), ont été placardées avec des cartons et des banderoles affublés de messages contestant le projet de loi votée par le député le 24 novembre dernier.

« *Ce qui nous révolte vraiment [...] ce sont bien les violences policières et sociales portées et encouragées par le pouvoir* », explique l'Assemblée de lutte du Mantois par communiqué de presse. Il en fut de même à Maule, sur la devanture de la permanence du député Bruno Millienne (Modem).

Ce dernier n'a pas manqué de réagir sur Twitter en indiquant qu'il portera plainte. « *Ces attaques n'entachent en rien ma détermination à protéger ceux qui nous protègent, tout en leur demandant l'exemplarité [...]* », assure Bruno Millienne. ■

LES MUREAUX

Condamnée pour un commentaire sur l'assassinat de Samuel Paty

Une habitante des Mureaux a été condamnée à cinq mois de prison avec sursis pour avoir écrit sur Facebook que l'enseignant assassiné par un terroriste « était bien à sa place ».

Vendredi 20 novembre, une habitante des Mureaux a été condamnée à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Versailles pour « *apologie d'un acte de terrorisme par l'intermédiaire d'un réseau social* », apprend-t-on de source policière. Les faits ont été relevés sur Facebook seulement quelques jours après l'assassinat, aux abords du collège conflanais du Bois d'Aulne, de Samuel Paty par un terroriste, le 16 octobre dernier.

Le dimanche 25 octobre, une publication appelant à une campagne internationale de boycott de tous les produits français est

diffusée le réseau social après qu'Emmanuel Macron (LREM), ait annoncé « *ne pas renoncer aux caricatures [de Mahomet]* ». Seulement, sous ce post, « *plusieurs commentaires ont dérivé sur le sujet du meurtre du professeur* », rapporte une source proche du dossier. L'un d'eux, posté par la Muriautine, fait l'objet d'un signalement sur la plateforme gouvernementale Pharos qui repère les comportements illicites en ligne. « *Elle a indiqué « qu'il était bien à sa place »* », précise une source policière des faits. Interpellée à son domicile le 20 novembre, cette internaute connue des services de police « *a nié les faits* ». ■

ACHERES

Fuite de gaz, une trentaine d'habitants confinés

Il est un peu plus de 15h30, ce mercredi 25 novembre, quand les pompiers sont appelés pour une fuite de gaz, avenue de Poissy. Une canalisation à moyenne pression, située à hauteur du numéro 110 vient de céder. « *Elle a été arrachée par des travaux de terrassement sur la voie publique* », rapporte le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) qui a dépêché 13

sapeurs-pompiers et deux fourgons, sur place.

« *Les ouvriers ont été évacués et les personnes habitant dans le périmètre confinées à domicile* », détaille de l'intervention le Codis. Au total, une trentaine de riverains sont concernés. « *GRDF a procédé à l'écrasement de la conduite de gaz* », rapporte le Codis. ■

VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL A DE L'AVENIR.

97% DES FRANÇAIS QUI SE CHAUFFENT AU FIOUL DOMESTIQUE L'APPRÉCIENT POUR LE CONFORT QU'IL PROCURE.*

COMMUNIQUÉ

ET ON DEVRAIT TOUT CHANGER ?

Non, ce ne sont pas les déclarations opportunistes, ni même les bonnes intentions ou les bons sentiments qui font avancer le monde. Ce sont les idées et les solutions.

Les annonces gouvernementales concernant la transition énergétique ouvrent de nouvelles perspectives et ont fixé une échéance au 1^{er} janvier 2022, mais elles ont suscité de nombreuses interrogations. Il est temps de dire clairement les choses :

- Le fioul domestique est bien sûr autorisé en usage de chauffage au-delà de 2022.
- Votre installation actuelle pourra être conservée jusqu'à son obsolescence au-delà du 1^{er} janvier 2022.
- Seules les chaudières neuves qui seront installées après le 1^{er} janvier 2022 devront répondre à de nouvelles normes.

Pour ces installations nouvelles, les professionnels ont développé en collaboration avec les agriculteurs, une nouvelle énergie de chauffage : le **biofioul**, un biocombustible à base de colza produit en France, disponible en 2022.

Dans les territoires, on ne refuse pas le changement mais avant de changer, on commence par chercher les meilleures solutions pour tout le monde.



ON N'EST PAS OBLIGÉ DE TOUT CHANGER POUR CHANGER LE MONDE.

Pour en savoir plus, interrogez un professionnel du fioul domestique reconnu localement. Il vous présentera la solution adaptée à votre logement pour un chauffage au fioul durable, local et performant.



UNION NATIONALE
ARTISANALE - COUVERTURE
PLOMBERIE CHAUFFAGE



* Sondage Opinion Way & FF3C - Août 2020

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

SPORT CULTURE

CELINE CRESPIN

ROSNY-SUR-SEINE

Des conférences pour parler du confinement

Des « ateliers à distance, créatifs ou culinaires » sont aussi proposés par le centre socioculturel Oh!41.



Pour participer aux visioconférences organisées par le nouveau centre socioculturel Oh!41, situé en lieu et place de La Passerelle, les inscriptions sont obligatoires.

YVELINES

Une application sonore et visuelle pour aborder le thème de la paix

L'application « *La paix ? Sentiers sonores* » a été lancée le 11 novembre à l'occasion du centième anniversaire de la signature des traités de paix de la première guerre mondiale.

Le confinement ne sera néanmoins pas l'unique sujet de préoccupation des volontaires assistant aux visioconférences du centre socioculturel. En effet, sans quitter leurs domiciles, ils pourront également gratuitement « *participer à des ateliers à distance, créatifs ou culinaires* ». Pour cela, les inscriptions sont obligatoires. Elles se font par courriel, à l'adresse cvs@ville-rosny78.fr, ou par téléphone, uniquement les lundis et jeudis, au 01 30 42 80 60. ■

Les Archives départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont décidé de célébrer conjointement le centième anniversaire de la signature des traités de paix de la première guerre mondiale. Le 11 novembre, jour de l'armistice de ce conflit en 1918 marquant l'arrêt des combats, l'application gratuite « *La paix ? Sentiers sonores* » a été lancée. Elle est notamment le fruit de l'artiste sonore Babette Largo. Après des rencontres depuis juin 2019 auprès de différents publics, qu'il s'agisse de seniors, d'associations ou d'élèves, elle a effectivement recueilli de nombreux témoignages au sujet de la notion de paix.

Dans un communiqué du 10 novembre, le Département des Yvelines indique que l'application est, par conséquent, « une invitation à écouter la parole des habitants, tous âges confondus, ayant participé au projet et à suivre différents chemins de réflexion ». Pour cela, « six sentiers sonores sont proposés, chacun avec de multiples épisodes multipliant les angles de vue et les problématiques mêlant aussi littérature, musique et actualité ». ■

ACHERES

Des vidéos en ligne pour maîtriser les techniques de l'aquarelle

L'aquarelliste Rémy Lach propose, depuis avril dernier, des vidéos d'initiation ou de perfectionnement à l'aquarelle.

Depuis avril, l'aquarelliste Rémy Lach propose des tutoriel en ligne sur YouTube. Ils s'adressent aussi bien aux novices qu'aux plus expérimentés. « Pendant le confinement, j'ai eu une sorte de déclic, raconte-t-il de l'origine de ce projet dans le bulletin municipal de novembre. *La vie est fragile, alors pourquoi repousser le moment de faire ce que l'on aime vraiment ?* » Ayant appris seul les tech-

niques de l'aquarelle, Rémy Lach a depuis été « trois fois lauréat du concours local Ombres et Lumières ». Il souhaite désormais transmettre son savoir et ainsi « éviter aux autres de se décourager ». Ses vidéos, gratuites, sont accessibles depuis sa chaîne YouTube, Aquarelle Rémy Lach. Elle totalise déjà plus de 2000 abonnés. L'aquarelliste dispose aussi d'un site internet, remylach.com. ■

BOXE

Une victoire dans la douleur pour Tony Yoka

Le 27 novembre, le poids lourd yvelinois Tony Yoka a remporté son combat en dix rounds aux points (100-89) face à l'allemand Christian Hammer. Il s'est cependant fracturé la main.

Dix rounds ont été nécessaires pour que le poids lourd yvelinois et champion olympique en 2016, Tony Yoka, remporte le 27 novembre, à Nantes, son combat aux points (100-89) face à l'allemand Christian Hammer. Grâce à cette victoire et comme il l'annonce le lendemain sur sa page Facebook, il est désormais « douzième » au classement mondial.

Pour espérer atteindre le Top 10, le boxeur français devra vaincre le croate Peter Milas pour le titre

européen. Le combat qui était initialement prévu le 20 décembre est toutefois reporté.

« Douzième » au classement mondial

Le 28 octobre, Tony Yoka a annoncé qu'il « ne pourra pas boxer en décembre » suite à sa fracture de la main durant son combat contre Hammer. Selon *Le Parisien*, le « combat pourrait finalement se dérouler en janvier ». ■

MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés
AU QUOTIDIEN.

SOLUTIONS DE PAIEMENT
pour vos activités d'e-commerce.

GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS
avec le financement par affacturage
dès la commande.

Prolongation de la période de souscription
du PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT
jusqu'en juin 2021.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**

**SOCIETE
GENERALE**

Source : Société Générale – Rapport financier annuel 2019 – 03/2020.

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € – 552 120 222 RCS PARIS – Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Getty Images – Novembre 2020.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À POISSY



Au cœur de l'écoquartier Rouget-de-Lisle



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR
bel-isle-poissy.fr

Une copromotion :



ÉcoQuartier
Rouget de Lisle



POISSY

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

**Bouygues
Immobilier**
Créateur de mieux vivre



(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Source Google Maps. Bouygues Immobilier, S.A.S. au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 814 00 55. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Perspectiviste : Virtual Building - Athana - 11/2020.

En cette période de crise sanitaire, La Gazette vous met à disposition une attestation de déplacement dérogatoire à découper et à remplir pour faciliter vos déplacements.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.
Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

- 2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.

- 3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

- 4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

- 5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

- 6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

- 7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.

- 8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

- 9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à : , à :

Le : , à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre
l'épidémie,
téléchargez



#TOUS
Anticovid

**NEXITY VOUS SOUHAITE
DE BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**

**À MAGNY-VILLAGE,
IDÉAL INVESTISSEURS**
DERNIERS 2 PIÈCES DISPONIBLES

**ESPACE DE VENTE
GUYANCOURT :**
Chemin de la petite minière
78280 GUYANCOURT

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe



nexity.fr

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FERIAL 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 Clichy Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15.000 €. Illustrateur : Scenesis. Architecte : EG2A. Crédit photo : dgs. Novembre 2020.

ATELIERS RADIO

Apprendre à faire de la pâte à tartiner tout en pratiquant la langue française

Avis aux gourmands, le pôle pédagogique de LFM Radio, en partenariat avec l'association mantevilloise Ecole et Cultures, a organisé cette semaine un atelier nutrition, permettant aux participants d'améliorer leur français tout en apprenant les secrets de la réalisation de la pâte à tartiner. La pratique de la cuisine ou celle de la pâtisserie sont d'excellents supports pour pratiquer une langue et se perfectionner de façon ludique et active.

Cet atelier réalisé sur deux jours, a été l'occasion pour Mina, Abdellah, Rachida, Halima et Antoune de découvrir les différents pôles composant une radio. « Une étape importante qui pose les bases d'un climat propice à l'échange et à l'apprentis-



Si l'activité a été plutôt simple pour deux d'entre eux, pâtissiers de formation, ce fut surtout une excellente opportunité pour favoriser l'échange et les interactions autour des expériences et diversités culturelles de chacun.

JEUX



Comment ça marche ?

Il s'agit à chaque fois d'appairer 2 mots associant le sens ou double sens de chacun d'eux afin d'en découvrir un troisième. Les mots ainsi trouvés sont appariés à leur tour, et ainsi de suite. Le but final est la découverte du mot central.

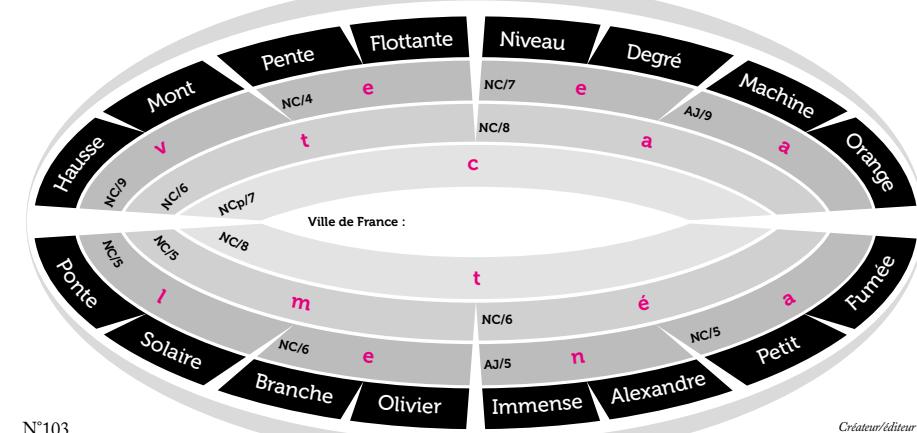
Synonyme : mot de même signification ou de sens proche.
Mots « additifs » : (non synonymes) mots qui accompagnent les mots appariés. exemple : « *love* » main et main « *verte* ».

Lexique :

VI > verbe infinitif. VC > verbe conjugué. PP > participe passé. NC > nom commun. NP > nom propre. Prép > préposition. SU > Surnom. AJ > adjectif. AV > adverbe. PR > pronom. CH > chiffre. PT > participe présent. EX > exclamation.

-Un p ajouté est l'indication du pluriel. Le chiffre indique le nombre de lettres composant le mot à trouver.

-La lettre prédisposée dans les cases est toujours la quatrième lettre du mot à trouver.

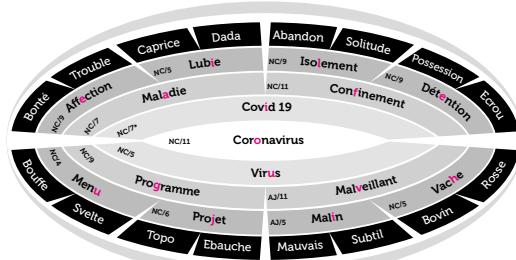


En trouvant les trois mots centraux, vous avez la possibilité de remporter un lot mis en jeu, à l'issue de cycle de 8 semaines, par différents partenaires de vallée de Seine. Envoyez votre réponse à marcel.pasque@orange.fr avant le 7 décembre midi.

Les bonnes réponses hebdomadaires seront additionnées pour décider du gagnant à l'issue de chacun des cycles de 8 semaines.

Un gagnant ne peut l'être 2 fois de suite.

Solution du n°042 de La Gazette en Yvelines n°232 du 25 novembre 2020 :



ETAT ET CIVILS

Les établissements médicaux face à la deuxième vague

Le personnel soignant s'est vu à nouveau sollicité, cette fois pour faire face à cette deuxième vague liée à la Covid-19, aussi bien dans les établissements publics que privés. Retour sur cette période.

Après avoir vécu une première vague qui fut extrêmement compliquée à gérer pour le personnel soignant, aussi bien sur le plan physique que sur le plan psychologique, la deuxième vague, liée à cette pandémie, à l'air d'être identique dans certains établissements.

Catherine Martinez, aide-soignante et secrétaire pour la CGT de l'hôpital de Mantes-la-Jolie, nous a fait un retour sur la situation actuelle dans l'établissement : « *La situation est maîtrisée, nos lits de réanimation sont quand même pleins, mais le personnel a réussi à faire face de la meilleure manière possible. Nous ne manquions de rien contrairement à la première vague,* »

car on savait cette fois à quoi nous allions faire face. »

Du côté des établissements privés et notamment le centre hospitalier du Montgardé d'Aubergenville, sa directrice Christelle Rivoal confirme également cette volonté de préparation : « *Nous nous sommes préparés en prenant en charge directement les patients, tout en évitant d'être débordés dans les différents services de notre établissement. »* ■

Etat et Civils, émission présentée par Nicolas, tous les mercredis de 11h à 11h30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

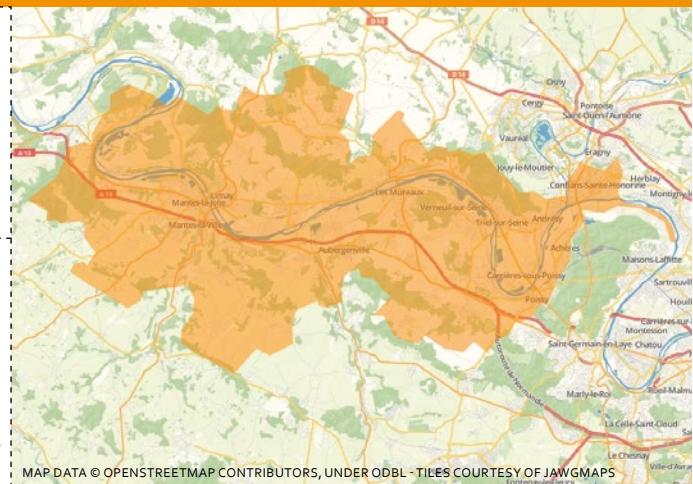


LFM recevait pour cette émission Catherine Martinez, aide-soignante et secrétaire pour la CGT de l'hôpital de Mantes-la-Jolie et Christelle Rivoal, directrice du Centre Hospitalier Privé du Montgardé à Aubergenville.

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr



9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■
Rédactrice en chef, actualités : Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr ■
Actualités, faits divers : Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

Mon Département à portée de clic !



- AUTONOMIE
- COLLÈGES
- LOGEMENT
- HANDICAP
- ENFANCE & FAMILLE
- INSERTION
- SANTÉ

**Votre Département vous propose
un accès rapide à l'ensemble
des aides et dispositifs
qui vous concernent sur :**

78-92.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine